

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 28 AVRIL 2022**

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Jeudi Vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni en téléconférence, via l'application en ligne Zoom, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS EN TELECONFERENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – Marguerite MURAT – MM. Teddy BARBIN – Emmery BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mmes Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – M. Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Ghylaine JEANNE.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Louis ANDRÉ (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – M. Jules FRAIR (excusé ; pouvoir donné à M. PIERRE-JUSTIN) – Mme Elodie CLARAC (excusée ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – MM Marcellin ZAMI – Sébastien THOMAS (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – David LUTIN (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mmes Maguy BORDELAIS (excusée) – Jocelyne VIROLAN (excusée ; pouvoir donné à Mme Ghylaine JEANNE).

Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**CRÉATION DE POSTES AU
TABLEAU DES EFFECTIFS**

CM-2022-3S-DRH-23

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Considérant la nécessité de prendre en compte la nomination des agents qui ont réussi au concours de technicien, des changements de filière, des augmentations de quota horaire ainsi qu'une intégration directe ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1 :** De créer au tableau des effectifs de la commune, joint en annexe, les postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadres d'emplois :
- 3 postes de technicien à temps complet
 - 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (30/35)
- Article 2 :** D'imputer cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget de la Ville.
- Article 3 :** De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

06 MAI 2022

Et publication ou notification
le

06 MAI 2022

Fait et délibéré à Gosier, le 28 avril 2022

Pour extrait certifié conforme



DEPARTEMENT										COMMUNE
DE LA										DE
GUADELOUPE										GOSIER

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 28 AVRIL 2022

CADRES D'EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS				EFFECTIFS NON POURVUS		
		TC	TNC	Titulaires		Non Titulaires		TC	TNC	
				TC	TNC	TC	TNC			
FILIERE CULTURELLE										
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 1e classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	C	8	0	8	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		14	0	14	0	0	0	0	0	0

FILIERE SOCIALE										
Agent social principal de 2e classe	C	4	0	4	0	0	0	0	0	0
Agent Social	C	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Agent Spécialisé des écoles Maternelles Principal 1ère classe	C	6	0	6	0	0	0	0	0	0
Agent Spécialisé des écoles Maternelles Principal 2ème classe	C	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture classe Supérieure	C	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture classe normale	C	2	0	2	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		18	0	18	0	0	0	0	0	0

FILIERE POLICE										
Chef de service de police municipale principal 2è cl	B	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Brigadier chef principal de police municipale	C	13	0	12	0	0	0	1	0	0
Gardien-Brigadier de la police municipale	C	8	0	8	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		24	0	23	0	0	0	1	0	0

FILIERE ADMINISTRATIVE										
EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET										
Directeur Général des Services	A	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint des Services	A	5	0	5	0	0	0	0	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	2	0	0	0	2	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE										

Attaché Hors Classe	A	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché Principal	A	12	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché	A	9	0	8	0	0	1	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C	17	0	16	0	0	0	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	47	0	44	0	0	0	0	3	0	0	0
Adjoint Administratif	C	43	1	34	1	6	0	0	3	0	0	0
TOTAL.....		148	1	132	1	9	0	0	7	0	0	0

FILIERE TECHNIQUE

Emplois spécifiques (chargé de mission)	A	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur territorial	A	4	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0
Technicien principal de 1e classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien principal de 2è classe	B	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien territorial	B	6	0	2	0	1	0	0	3	0	0	0
Agent de maîtrise Principal	C	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise	C	54	25	54	23	0	0	0	0	0	2	2
Adjoint technique principal de 1è classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2è classe	C	77	60	77	56	0	0	0	0	0	4	4
Adjoint technique	C	86	48	81	27	5	20	0	0	0	1	1
TOTAL.....		244	133	232	106	8	20	4	7	0	7	7

FILIERE ANIMATION

Adjoint d'animation principal de 1e classe	C	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e classe	C	13	24	13	24	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	1	16	1	15	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL.....		18	40	18	39	0	0	0	0	0	1	1

FILIERE SPORTIVE

Educateur territorial APS principal 1è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur territorial APS principal 2è Classe	B	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		2	0	2	0							

*TC : Temps complet

*TNC : Temps non complet

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Création de postes au tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 06/05/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 06/05/2022

Numéro de l'acte : CM20223SDRH23 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20220428-CM20223SDRH23-DE

Date de décision : 28/04/2022

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois